

RÉPONDRE AUX BESOINS DE LOGEMENT ET D'HÉBERGEMENT

### **Accueil des Gens du voyage**

Notre aire d'accueil des Gens du voyage, située à Saint-Lô et gérée en régie par la communauté d'agglomération, répond aux exigences du schéma départemental d'accueil des gens du voyage signé le 5 décembre 2002 par l'État et le département de la Manche.

### **Aire d'accueil des Gens du voyage**

Elle est dotée de 25 emplacements, sa capacité théorique est donc de 50 places.

Chaque emplacement est équipé d'un bloc sanitaire (douche, WC) individuel.

L'accès aux fluides est conditionné par un système de prépaiement.

*Présence d'un gardien*

*du lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h - 17h*

*Numéro d'astreinte : 06 67 61 26 70*



**Habitat  
adapté**

Le plan



*photo de l'aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Lô*  
©SAINT-LÔ AGGLO

départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), approuvé pour la période 2018 - 2024, veille à la mise en cohérence des politiques du logement et de l'hébergement à destination des publics en situation de fragilité.

Ce plan prévoit dans ses actions le développement de programme facilitant l'accès au logement autonome pour des ménages ne pouvant ou ne souhaitant pas intégrer des logements collectifs du fait de leur mode de vie.

Il vise également à définir une stratégie de mobilisation cohérente et articulée autour des différents outils et dispositifs portés par l'État et l'Agglomération. Dans le cadre de la fiche-action 3.2 « Mener une réflexion autour de la captation de logements adaptés », le public des gens du voyage qui souhaite intégrer un habitat pérenne est clairement identifié.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage actuel (2019 - 2025) prévoit une action qui consiste à renforcer et à développer des actions en faveur de la sédentarisation et préconise la réalisation de terrains et/ou de logements spécifiques. Dans ce contexte, le territoire de Saint-Lô Agglo est ciblé pour développer au minimum un terrain familial sur cette période.

De plus, le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Saint-Lô Agglo, approuvé pour la période 2020-2025, prévoit dans ses actions le développement de l'offre d'accueil et d'habitat destinée aux gens du voyage.

*C'est pourquoi Saint-Lô Agglo a souhaité lancer, fin 2021, une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) en vue de la sédentarisation des gens du voyage.*

*D'une durée prévisionnelle de 12 à 18 mois, cette mission permettra à Saint-Lô Agglo de développer sur son territoire une offre d'habitat adaptée pour accompagner des ménages souhaitant se sédentariser ou se semi-sédentariser.*

## CONTACT



SAINT-LÔ AGGLO À VOS CÔTÉS

### **Service habitat**

70 rue du Neufbourg  
50000 Saint-Lô

02 14 29 00 38

Itinéraire

Courriel



CONTACTEZ-NOUS

### **SAINT-LÔ AGGLO**

70 rue du Neufbourg  
50000 Saint-Lô  
Lundi au jeudi  
8h30-12h/13h30-17h30  
Vendredi  
8h30-12h/13h-17h  
02 14 29 00 00